Robespierre 163 179 Thév. Constit

ADRESSE
AU ROI.

SIRE,

Vous avez invité l'ASSEMBLÉE NATIONALE à vous témoigner ſa confiance : c'étoit aller au-devant du plus cher de ſes vœux.

Nous venons dépoſer dans le ſein de Votre Majeſté les plus vives alarmes. Si nous en étions l'objet, ſi nous avions la foibleſſe de craindre pour nous-mêmes, votre bonté daigneroit encore nous raſſurer, &, même en nous blâmant d'avoir douté de vos intentions, vous accueilleriez nos inquiétudes; vous en diſſiperiez la cauſe; vous ne laiſſeriez point d'incertitude ſur la poſition de l'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Mais, SIRE, nous n'implorons point votre protection; ce ſeroit offenſer votre juſtice : nous avons conçu des craintes; &, nous l'oſons dire, elles tiennent au patriotiſme le plus pur, à l'intérêt de nos Commettans, à la tranquillité publique, au

bonheur du Monarque chéri, qui, en nous applaniſſant la route de la félicité, mérite bien d'y marcher lui-même ſans obſtacle.

Les mouvemens de votre cœur, SIRE, voilà le vrai ſalut des François. Lorſque des troupes s'avancent de toutes parts, que des camps ſe forment autour de nous, que la Capitale eſt inveſtie; nous nous demandons avec étonnement: Le Roi s'eſt-il méfié de la fidélité de ſes Peuples? S'il avoit pu en douter, n'auroit-il pas verſé dans notre cœur ſes chagrins paternels? Que veut dire cet appareil menaçant? Où ſont les ennemis de l'Etat & du Roi qu'il faut ſubjuguer? Où ſont les rebelles, les Ligueurs qu'il faut réduire? Une voix unanime répond dans la Capitale & dans l'étendue du Royaume: *Nous chériſſons notre Roi, nous béniſſons le Ciel du don qu'il nous a fait dans ſon amour.*

SIRE, la religion de Votre Majeſté ne peut être ſurpriſe, que ſous le prétexte du bien public.

Si ceux qui ont donné ces conſeils à notre Roi, avoient aſſez de confiance dans leurs principes pour les expoſer devant nous, ce moment amèneroit le plus beau triomphe de la vérité.

L'Etat n'a rien à redouter que des mauvais principes qui oſent aſſiéger le Trône même, & ne reſpectent pas la conſcience du plus pur, du plus vertueux des Princes. Et comment s'y prend-on, SIRE,

pour vous faire douter de l'attachement & de l'amour de vos Sujets ? Avez-vous prodigué leur ſang ? Êtes-vous cruel, implacable ? Avez-vous abuſé de la juſtice ? Le Peuple vous impute-t-il ſes malheurs ? vous nomme-t-il dans ſes calamités ? Ont-ils pu vous dire que le Peuple eſt impatient de votre joug ; qu'il eſt las du ſceptre des Bourbons ? Non, non ; ils ne l'ont pas fait : la calomnie du moins n'eſt pas abſurde ; elle cherche un peu de vraiſemblance pour colorer ſes noirceurs.

Votre Majeſté a vu récemment tout ce qu'Elle peut pour ſon Peuple ; la ſubordination s'eſt rétablie dans la Capitale agitée ; les Priſonniers mis en liberté par la multitude, d'eux-mêmes ont repris leurs fers ; & l'ordre public, qui peut-être auroit coûté des torrens de ſang ſi l'on eût employé la force, un ſeul mot de votre bouche l'a rétabli. Mais ce mot étoit un mot de paix, il étoit l'expreſſion de votre cœur, & vos ſujets ſe font gloire de n'y réſiſter jamais. Qu'il eſt beau d'exercer cet empire ! C'eſt célui de Louis IX, de Louis XII, d'Henri IV : C'eſt le ſeul qui ſoit digne de vous.

Nous vous tromperions, SIRE, ſi nous n'ajoutions pas, forcés par les circonſtances : cet empire eſt le ſeul qu'il ſoit aujourd'hui poſſible en France d'exercer. La France ne ſouffrira pas qu'on abuſe le meilleur des Rois, & qu'on l'écarte, par des vues ſiniſtres, du noble plan qu'il a lui-même tracé. Vous nous

avez apellés pour fixer, de concert avec vous ; la Conſtitution ; pour opérer la régénération du Royaume : l'ASSEMBLÉE NATIONALE vient vous déclarer solemnellement que vos vœux seront accomplis, que vos promeſſes ne ſeront point vaines, que les piéges, les difficultés, les terreurs ne retarderont point ſa marche, n'intimideront point ſon courage.

Où donc eſt le danger des troupes, affecteront de dire nos ennemis ? . . . Que veulent leurs plaintes, puiſqu'ils ſont inacceſſibles au découragement ?

Le danger, SIRE, eſt preſſant, eſt univerſel ; eſt au-delà de tous les calculs de la prudence humaine.

Le danger eſt pour le Peuple des Provinces. Une fois alarmé ſur notre liberté, nous ne connoiſſons plus de frein qui puiſſe le retenir. La diſtance ſeule groſſit tout, exagère tout, double les inquiétudes, les aigrit, les envenime.

Le danger eſt pour la Capitale. De quel œil le Peuple, au ſein de l'indigence, & tourmenté des angoiſſes les plus cruelles, ſe verra-t-il diſputer les reſtes de ſa ſubſiſtance par une foule de Soldats menaçans ? La préſence des Troupes échauffera, ameutera, produira une fermentation univerſelle ; & le premier acte de violence exercé ſous prétexte

de police, peut commencer une ſuite horrible de malheurs.

Le danger eſt pour les Troupes. Des Soldats François, approchés du centre des diſcuſſions, participant aux paſſions comme aux intérêts du Peuple, peuvent oublier qu'un engagement les a faits Soldats, pour ſe ſouvenir que la Nature les fit hommes.

Le danger, SIRE, menace les travaux qui ſont notre premier devoir, & qui n'auront un plein ſuccès, une véritable permanence, qu'autant que les Peuples les regarderont comme entièrement libres. Il eſt d'ailleurs une contagion dans les mouvemens paſſionnés. Nous ne ſommes que des hommes: la défiance de nous-mêmes, la crainte de paroître foibles, peuvent entraîner au-delà du but; nous ſeront obſédés d'ailleurs de conſeils violens & déreſurés; & la raiſon calme, la tranquille ſageſſe, ne rendent pas leur oracle au milieu du tumulte, des déſordres, & des ſcènes fâcheuſes.

Le danger, SIRE, eſt plus terrible encore; & jugez de ſon étendue par les alarmes qui nous amènent devant vous. De grandes révolutions ont eu des cauſes bien moins éclatantes; plus d'une entrepriſe fatale aux Nations s'eſt annoncée d'une manière moins ſiniſtre & moins formidable.

Ne croyez pas ceux qui vous parlent légèrement

de la Nation, & qui ne ſavent que vous la repré-ſenter, ſelon leurs vues, tantôt inſolente, rebelle, ſéditieuſe, tantôt ſoumiſe, docile au joug, prompte à courber la tête pour le recevoir. Ces deux tableaux ſont également infidèles.

Toujours prêts à vous obéir, SIRE, parce que vous commandez au nom des Loix, notre fidélité eſt ſans bornes, comme ſans atteintes.

Prêts à réſiſter à tous les commandemens arbitraires de ceux qui abuſent de votre nom, parce qu'ils ſont ennemis des Loix; notre fidélité même nous ordonne cette réſiſtance, & nous nous honorerons toujours de mériter les reproches que notre fermeté nous attire.

SIRE, nous vous en conjurons au nom de la Patrie, au nom de votre bonheur & de votre gloire; renvoyez vos ſoldats aux poſtes d'où vos conſeillers les ont tirés; renvoyez cette artillerie deſtinée à couvrir vos frontières; renvoyez, ſur-tout, les troupes étrangères, ces Alliés de la Nation, que nous payons pour défendre & non pour troubler nos foyers: VOTRE MAJESTÉ n'en a pas beſoin. Eh! pourquoi un ROI adoré de vingt-cinq millions de François, feroit-il accourir à grands frais autour du Trône quelques milliers d'étrangers? SIRE, au milieu de vos enfans, ſoyez gardé par leur amour: les Députés de la Nation ſont appellés à conſacrer

avec vous les droits éminens de la Royauté ſur la baſe immuable de la liberté du peuple. Mais lorſqu'ils rempliſſent leur devoir, lorſqu'ils cèdent à leur raiſon, à leurs ſentimens, les expoſeriez-vous au ſoupçon de n'avoir cédé qu'à la crainte? Ah! l'autorité que tous les cœurs vous défèrent, eſt la ſeule pure, la ſeule inébranlable; elle eſt le juſte retour de vos bienfaits, & l'immortel apanage des Princes dont vous ſerez le modèle.

DÉPUTATION.

CLERGÉ.

M. l'Archevêque de Vienne.
M. l'Evêque de Chartres.
M. l'Abbé Joubert.
M. Chatizel.
M. Grégoire.
M. Yvernault.

NOBLESSE.

M. le Duc de la Rochefoucault.
M. le Comte de Creſsy.
M. le Vicomte de Toulongeon.
M. le Vicomte de Macaye.
M. le Marquis de Blacons.
M. le Comte de Clermont-Tonnerre.

COMMUNES.

M. le Comte de Mirabeau.
M. Coroller.
M. Regnaud de Saintes.
+ M. Roberspierre.
M. Marquis.
M. Barrère de Vieuzac.
M. de Seze.
M. de Launay.
M. Petion de Villeneuve.
M. Buzot.
M. de Kervelegan.
M. Tronchet.

avec vous les droits éminens de la Royauté sur la base immuable de la liberté du peuple. Mais lorsqu'ils remplissent leur devoir, lorsqu'ils cèdent à leur raison, à leurs sentimens, les exposeriez-vous au soupçon de n'avoir cédé qu'à la crainte? Ah! l'autorité que tous les cœurs vous déferent, est la seule pure, la seule inébranlable; elle est le juste retour de vos bienfaits, & l'immortel apanage des Princes dont vous serez le modèle.

DÉPUTATION.

CLERGÉ.

M. l'Archevêque de Vienne. M. Chatizel.
M. l'Évêque de Chartres. M. Grégoire.
M. l'Abbé Joubert. M. Yvernault.

NOBLESSE.

M. le Duc de la Rochefoucault. M. le Vicomte de Macaye.
M. le Comte de Crécy. M. le Marquis de Blacons.
M. le Vicomte de Toulongeon. M. le Comte de Clermont-Tonnerre.

COMMUNES.

M. le Comte de Mirabeau. M. de Seze.
M. Coroller. M. de Sannay.
M. Regnaud de Saintes. M. Petion de Villeneuve.
M. Roberspierre. M. Buzot.
M. Marquis. M. de Kervelegan.
M. Barrère de Vieuzac. M. Tronchet.